

AR PREFECTURE

016-200054047-20200227-2020_02_27_27-DE
Reçu le 04/03/2020

- d'un poste d'adjoint technique principal de première classe, d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 14 Décembre 2020.
- d'un poste d'ATSEM principal de première classe, d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} Juin 2020,
- d'un poste d'adjoint administratif principal de première classe, d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} Octobre 2020.

Monsieur le Maire indique qu'il convient également de supprimer les postes suivants :

- un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps complet au 14 Décembre 2020,
- un poste d'ATSEM principal de deuxième classe à temps complet à compter au 1^{er} Juin 2020,
- un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe à temps complet au 1^{er} Octobre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE les propositions de Monsieur le Maire,
- CRÉE un poste d'adjoint administratif principal de première classe à temps complet, un poste d'ATSEM principal de première classe à temps complet, un poste d'adjoint technique principal de première classe à temps complet aux dates mentionnées ci-dessus,
- SUPPRIME un poste d'adjoint administratif principal deuxième classe à temps complet, un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps complet, un poste d'ATSEM principal de deuxième classe à temps complet aux dates mentionnées ci-dessus,
- MODIFIE en ce sens le tableau des effectifs,
- INSCRIT les crédits nécessaires et les charges sociales se rapportant à ce poste au budget 2020 de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 3 mars 2020



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens